



Notre PROJET PÉDAGOGIQUE
en quelques mots clés

AVRIL 2019

INTRODUCTION

Chers parents,

Vous êtes, vous, les parents, la famille, les vrais et seuls spécialistes de votre enfant. Nous, les professionnels, nous avons des connaissances et des compétences qui concernent les besoins de l'enfant en général et des enfants en collectivité en particulier.

C'est de notre organisation, de notre façon de faire et d'être avec l'enfant dont nous souhaitons vous informer avant que vous ne preniez la décision de nous confier votre enfant.

Au cours des 2 années où votre enfant va être accueilli au Multi-Accueil *A Petits Pas*, nous mettrons tout en œuvre pour lui assurer un accueil chaleureux et réfléchi pour qu'il se sente en sécurité physique, psychologique et affective.

À *A Petits Pas*, depuis plus de 30 ans, au fil des formations, des lectures ... nous avons approfondi nos connaissances et avons retenu un certain nombre d'options pédagogiques que nous vous présentons dans ce document en une douzaine de mots clés.

L'équipe d'*A Petits Pas*

SÉPARATION

Première séparation : l'adaptation

La période dite d' « adaptation » (ou de « familiarisation »), permet à l'enfant de commencer à se familiariser avec de nouvelles personnes, un nouveau lieu, un nouveau fonctionnement. Elle permet aussi de présenter la crèche aux parents. Elle permet surtout de commencer à tisser des liens de confiance.

Nous vous invitons à y participer sans votre bébé, ces réunions font partie du début de la période de familiarisation. C'est un moment "adultes" qui nous permettra de faire connaissance, de prendre un peu de temps pour qu'un univers inconnu devienne peu à peu suffisamment familier pour que puissent commencer à s'y tisser des liens nouveaux.



Puis viendra ensuite la période d'adaptation elle-même. Pour qu'elles se déroulent dans de bonnes conditions, ces séances doivent s'adapter au rythme de l'enfant. C'est pourquoi nous recommandons aux parents de différer leur venue si l'enfant donne des signes de fatigue, de ne pas le réveiller pour venir, de prévoir un biberon s'il risque d'avoir faim. Les séances sont écourtées si l'enfant donne des signes de fatigue.

Les enfants étant rassurés par la stabilité, la répétition et la prévisibilité des événements, nous proposons également aux parents d'amener leur enfant au même moment de sa journée (après la sieste ou le biberon, ...).

La période d'adaptation est ajustée à chaque enfant, en fonction de ses manifestations, mais aussi des contraintes de la famille et des perceptions des référents. Il s'établit dans un dialogue entre les professionnelles et la famille.

Il est indiqué aux parents qui, au fur et à mesure de la période d'adaptation, auraient des interrogations ou des inquiétudes, qui rencontreraient des difficultés, que la directrice et l'éducateur de jeunes enfants restent disponibles pour les rencontrer.

Doudou, sucette, ...



Les doudous sont laissés à portée de main des enfants qui peuvent les prendre chaque fois qu'ils en ont besoin.

Les enfants peuvent aussi avoir une **sucette** qu'ils laissent à la crèche pour assouvir leur besoin de succion.

Si les doudous et les sucettes sont les bienvenus à la crèche, ils ne sont en aucun cas obligatoires.

Les séparations quotidiennes, arrivées, départs

A l'arrivée de l'enfant, notre objectif est de rassurer enfants comme parents et d'accompagner la séparation.

A l'arrivée comme au départ, parents et professionnels se transmettent les informations utiles au bien-être de l'enfant.

A l'arrivée, les parents accompagnent leur enfant dans l'espace. Ils remettent la fiche de rythme (pour les enfants plus jeunes) et le cahier de transmission à la référente, mais redonnent oralement infos et consignes. Ils remettent également à la référente tout ce dont l'enfant aura besoin dans la journée (médicaments, doudous, ...). Parfois, un petit rituel de séparation rassure l'enfant. Les parents veillent à lui dire « au revoir »



Au départ, les parents viennent chercher leur enfant dans l'espace. En partant, ils s'assurent de ne rien oublier (doudous, médicaments, cahier, ...). Ils prennent un peu de temps pour échanger avec la référente.

De manière générale, les parents veillent à ne pas trop prolonger leur présence dans l'espace et à ne pas parler trop fort.

ATTACHEMENT

Grâce au lien d'attachement, l'enfant se sent en sécurité car il sait qu'il peut compter sur l'adulte pour répondre à ses besoins ou lorsqu'il se trouve en difficultés. Un enfant qui se sent en sécurité a plus de facilité à apprendre et à bien se développer sur les plans moteur et intellectuel. Il développe une bonne estime de soi. Il aura une plus grande facilité à s'adapter aux différentes situations. L'attachement facilitera également l'apprentissage des habiletés sociales et le partage des émotions.



Autrement dit, contrairement à ce que le mot pourrait laisser penser, l'attachement est le lien qui permet à l'enfant de se détacher de l'adulte pour acquérir son autonomie et découvrir en confiance le vaste monde ...

Pour que naisse ce lien, les adultes sont attentifs à répondre aux besoins du tout-petit, aussi rapidement que le permet la gestion d'un groupe d'enfants, de manière empathique et prévisible pour l'enfant.

Pour cela, en plus d'agir de manière organisée, il nous faut bien connaître l'enfant, savoir décoder les signes qu'il nous adresse et rester cohérent dans la façon d'y répondre. Une bonne manière d'y parvenir et d'entourer l'enfant d'un petit nombre d'adultes, ses « référentes ».

Référentes

La crèche fonctionne en 6 groupes d'âges homogènes.

Deux référentes (une le matin, une l'après-midi) s'occupent de chaque groupe. Elles accompagnent l'enfant depuis son entrée à la crèche jusqu'à son départ. Ce sont elles qui interviennent principalement auprès des enfants dont elles ont la charge, les accueillent et leur prodiguent les soins. Si une référente est absente, c'est l'autre référente qui, dans la mesure du possible, la remplace. A défaut, la référente d'un autre groupe connue des enfants.

Certaines référentes peuvent choisir cependant d'ouvrir leurs espaces permettant ainsi aux enfants de 2 groupes d'âges proches de disposer d'une plus grande zone de jeu mais aussi d'un adulte familier vers lequel ils peuvent se tourner lorsque leur référente est occupée au soin d'un enfant.

Les référentes sont également les interlocuteurs privilégiés des parents.

Soins : change, repas, coucher, lever

Les soins sont des moments de relation privilégiée avec l'enfant dont l'enfant se nourrit et qui lui permettent d'être autonome pendant les inter-soins. Au moment du soin, la référente ne se consacre qu'à lui. Elle s'organise pour être « dérangée » le moins possible par les autres enfants ou par les adultes. Afin de prolonger ce moment de « tête à tête », elle accomplit à la suite l'ensemble des soins qui doivent lui être prodigués, sans le reposer.

La référente annonce à l'enfant les gestes qu'elle fait tout en recherchant sa participation. Tous les gestes sont prodigués avec douceur.



SÉCURITÉ PSYCHIQUE

Pour l'enfant, **les repères et les rituels** sont sécurisant.

Les repères dans l'espace

- Les enfants évoluent dans le même espace de vie toute l'année.
- L'aménagement de l'espace et la disposition des jeux évoluent lentement. Les changements sont progressifs. Un jeu n'est changé que lorsque l'ensemble des enfants s'en désintéresse.
- Parce que les déplacements d'adultes insécurisent parfois les enfants, les référentes s'installent à même le sol ou sur un tabouret bas. Les parents ne doivent pas s'étonner si elles ne se lèvent pas toujours à leur arrivée et ne doivent pas hésiter, s'ils le souhaitent, à se mettre eux aussi à hauteur des enfants.

Les repères au niveau des personnes.

- Un nombre restreint d'adultes intervient auprès des enfants. Les soins notamment sont presque exclusivement effectués par les référentes de l'enfant. Celles-ci associent généralement les soins (par exemple, elles changent le jeune enfant puis lui donnent son repas sans le reposer) afin de prolonger les temps de relation individuelle avec l'enfant.
- Nous accueillons quelques stagiaires en formation d'auxiliaire de puériculture ou d'éducateur de jeunes enfants, mais ils ne sont jamais seuls avec les enfants et leurs interventions se font toujours sous le regard des professionnels de l'équipe.
- Les parents n'interviennent jamais auprès d'un autre enfant que le leur.

BESOINS PHYSIOLOGIQUES

Le rythme de sommeil et de repas des enfants est respecté mais aussi induit afin de favoriser leur repos et leur bonne santé.

Sommeil

Petits, les enfants dorment dans une turbulette qui a un effet contenant, sécurisant pour l'enfant.

Ils dorment dans la pénombre et non dans l'obscurité. D'une part, pour ne pas être inquiets au réveil. Mais aussi, pour que l'enfant puisse jouer avec ses mains, ses pieds ... ou explorer du regard son environnement.



Lorsque les bébés sont calmes, ils ne sont pas levés aussitôt qu'ils se réveillent. Il peut arriver aussi qu'ils soient installés dans leur lit lorsque nous les sentons inquiets ou stressés. En effet, le lit, la chambre sont des espaces calmes et sécurisants pour l'enfant.

Ce sont les besoins des enfants qui nous guident. Ainsi, s'il est fatigué, l'enfant a le droit de se reposer et sa référente le mettra au lit, peu importe l'heure.

De la même manière, nous ne réveillons pas un enfant. Lorsque des parents nous le demandent nous leur proposons d'abord d'examiner ensemble si une autre solution est envisageable.

Progressivement, les enfants passent moins de temps dans leur lit. Les enfants sont levés à leur réveil et installés dans leur espace de vie pour un moment de jeu avant le repas ou le goûter. Ils peuvent être recouchés avant le repas s'ils donnent des signes de fatigue.

Progressivement, le nombre d'enfants qui dorment le matin diminue et les enfants plus grands ne font plus qu'une sieste, l'après-midi. On passe alors d'un rythme individuel à un rythme plus collectif

Un adulte veille alors sur la sieste des enfants jusqu'aux premiers levers.

Repas

La référente donne le biberon, assise, le bébé dans ses bras, position plus confortable pour l'enfant et qui favorise la relation individuelle.

On veille à ne pas déranger ni interrompre le temps du repas en anticipant sur son installation et sa préparation (réchauffage, bavettes, médicaments, ...).

Nous n'obligeons jamais un enfant à manger ou à terminer son repas et nous n'exerçons jamais aucun "chantage" pour le faire manger.

Mais bien sûr, l'auxiliaire petite enfance va toujours essayer de trouver la façon qui plaît le mieux au bébé pour boire son biberon (changer de tétine, changer de biberon, un peu plus chaud, un peu plus froid, un peu à la fois, ...)

Les mamans qui souhaitent allaiter peuvent disposer d'un espace tranquille avec leur bébé.



Nous prenons soin du lait maternel (conservation, manipulation) et nous le réchauffons uniquement au chauffe-biberon (pas au four micro-ondes).

Un calendrier pour la diversification alimentaire est proposé aux parents.

Lorsque débute la diversification alimentaire, on passe du biberon à la cuillère. L'enfant est installée de façon plus « assise » et moins contenante sur les genoux de sa référente. Le bol, puis l'assiette, sont posées sur une tablette à hauteur de l'enfant. La cuillère est une cuillère à moka qui sera plus à la dimension de la bouche de l'enfant et contiendra des quantités adaptées à son âge. Progressivement, la référente propose le repas dans une assiette et une deuxième cuillère pour que l'enfant commence à manger seul.

Dès que l'enfant ne boit plus au biberon, l'eau lui est proposée dans un verre. Il est transparent et à la taille de ses mains. La référente le présente en le tenant par le fond.

Le repas se déroule au rythme de l'enfant, c'est-à-dire lorsque celui ouvre la bouche et « jamais une cuillère de plus » après son refus.

Avant de donner à manger à l'enfant, la référente nomme les aliments qui lui sont proposés.

Lorsque l'enfant commence à bien savoir manger avec la seconde cuillère, lorsqu'il sait s'asseoir et se lever seul, il prend son repas à table, d'abord seul puis avec d'autres enfants de son groupe. La référente s'installe alors face aux enfants pour les aider, les encourager, les entourer. Dans un premier temps, la référente dispose d'une seconde cuillère par enfant, pour l'aider.

Le menu des enfants et la présentation des plats évoluent : viande + légume mixés puis en morceaux, viande et légume séparés ; laitage puis introduction du fromage ; compote puis fruits en morceaux ; vers 2 ans, une entrée est proposée aux enfants.

Peu à peu, les enfants gagnent en autonomie. Le repas leur est présenté sur un plateau sur lequel il trouve d'abord 2 éléments puis la totalité du menu. Ainsi, chaque enfant mange à son rythme, dans l'ordre qui lui plaît sous le regard d'un adulte plus disponible.

On ne « force » pas l'enfant car cela ne servirait qu'à instaurer un rapport de force dans lequel le désir ou le malaise de l'enfant ne seraient pas pris en compte. On ne le « trompe » pas non plus car glisser une cuillère de légumes entre 2 cuillères de compote ou bien détourner son attention pendant qu'on met une cuillère d'aliments dans sa bouche ce n'est pas accepter son choix pour une décision qui le concerne.

Une attention particulière est portée à la préparation et à la présentation des plats. Eviter de mélanger les aliments permet à l'enfant de former son goût, de distinguer les différents aliments, et de choisir.

La préparation des repas se fait à la crèche avec des produits en majorité « bio » pour ce qui est de l'épicerie, des fruits et légumes et du fromage. La viande vient de producteurs locaux.

Les enfants reçoivent un régime alimentaire équilibré, varié et établi en collaboration avec l'infirmière de la crèche.

Les menus sont affichés dans la rue intérieure (à l'entrée de la cuisine) et dans les services.

Tous les repas sont préparés dans les cuisines de la crèche par des cuisinières conscientes de l'importance de leur travail et du soin qu'elles doivent y apporter.



SANTÉ

Aux côtés des référentes, l'infirmière et le médecin de la crèche mettent tout en œuvre pour assurer la meilleure santé aux enfants. Le médecin de crèche est le référent de la structure en matière de santé. Il assure parfois des consultations lorsqu'il est présent dans l'établissement.

Le médecin est en permanence à notre écoute par téléphone ou dans nos locaux pour répondre à une éventuelle inquiétude ou préoccupation.



Nous sommes bien entendu soucieux de la santé de votre enfant à la crèche. Pour favoriser la santé, nous veillons à une hygiène de vie individuelle et collective.

Nous maintenons la propreté des jeux, du matériel, des locaux.

Le personnel d'entretien place les enfants au centre de ses priorités de travail. Pour ne pas les déranger l'équipe d'entretien n'est à l'ouvrage dans nos locaux qu'à partir de 18h30, tous les jours.

Nous vous inviterons à porter des "sur-chaussures" pour entrer dans les services. Vous les trouverez dans des corbeilles installées dans la rue intérieure d'Inter-Lude.

Votre enfant peut fréquenter la crèche avec son traitement médical (avec l'ordonnance), sauf dans le cas de certaines maladies nécessitant une éviction (cf. texte de loi ...)

MOTRICITÉ LIBRE

Nous favorisons au mieux la motricité libre :



- Dans tous les moments de la vie de tout-petit (sommeil, jeu, change, ...), nous déposons toujours l'enfant sur le dos, et cela aussi longtemps qu'il ne peut pas, par lui-même, prendre une autre position. C'est dans cette posture qu'il a le plus de points d'appui, et qu'il est le plus à l'aise et détendu. C'est dans celle-ci qu'il sera le plus libre de ses mouvements pour mouvoir tout son corps, pour découvrir ses mains puis pour attraper des objets et les manipuler.

- Nous n'« enseignons » pas, ni ne faisons exercer à l'enfant des mouvements, ni des postures qu'il ne sait pas prendre par lui-même. Nous lui laissons trouver seul ses propres stratégies.
- Nous n'installons jamais l'enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas et dans laquelle il ne peut se mettre seul.
- Lorsqu'un enfant se trouve en difficultés (position), elles l'encouragent et le soutiennent verbalement et l'aident si nécessaire.
- L'enfant évolue dans un espace aménagé pour favoriser son autonomie, un espace où il trouvera, selon son âge et son développement, des objets variés soigneusement choisis et renouvelés en fonction de son âge, de ses capacités et de ses intérêts.
- L'enfant n'est jamais seul, la référente est à proximité, il existe entre eux une relation à courte distance, avec de nombreuses interactions visuelles et des échanges de paroles. Elle l'observe, le soutient par le regard, la parole, commente ses gestes, ses postures.
- Il nous arrive parfois de commencer par installer l'enfant dans une position que nous trouvons moins adéquate mais qui est choisie par les parents et à laquelle il est habitué.



AUTONOMIE

La promotion de l'autonomie de l'enfant relève d'un très grand travail de l'adulte : observation, aménagement, réaménagement de l'espace, soucis du détail.

Nous observons pour mieux connaître chaque enfant, pour savoir jusqu'où il peut être compétent et à quel moment précis il faut intervenir pour l'aider et ne pas le laisser se débrouiller tout seul si la situation lui est devenue trop difficile. Un enfant autonome n'est pas un enfant abandonné à lui-même mais soutenu chaleureusement dans ses apprentissages.

Etre autonome c'est avoir du plaisir à faire par soi-même et pouvoir décider de ce que l'on veut faire.

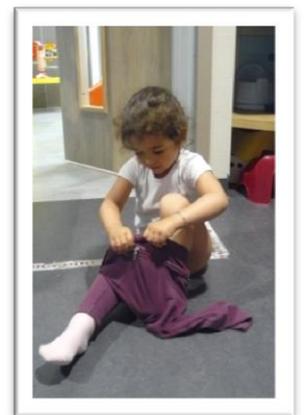
Pour le jeune enfant, être autonome à son niveau de développement c'est être actif dans les différents moments de la journée, être acteur de son propre développement et se sentir accueilli comme une personne, un sujet.

L'autonomie est favorisée pour chaque temps de la vie de l'enfant à la crèche. Pour cela, ...



- La référente permet à l'enfant de faire ce qu'il pense pouvoir faire seul.
- Elle accepte ce que l'enfant choisit comme activité, ce qu'il se donne comme projet ;
- Elle permet à l'enfant d'explorer par lui-même et d'expérimenter.
- Elle garantit un espace et du matériel ajustés au niveau de développement des enfants et à leur activité
- Elle prévoit une organisation qui laisse à l'enfant le temps de faire seul.

- la référente respecte le déroulement que l'enfant donne à son activité ;
- Au cours de ses interactions avec l'enfant, la référente ajuste ses gestes et ses réponses aux initiatives de l'enfant. Elle aménage des moments privilégiés de relation où le plaisir est partagé mais où l'initiative est laissée principalement à l'enfant.
- Elle peut répondre aux sollicitations de l'enfant mais veille à se retirer, au moment opportun, et permet ainsi à l'enfant de continuer par lui-même.
- La référente évite au maximum les sources d'interruption et permet à l'enfant d'aller jusqu'au bout de son projet. Lorsqu'il est indispensable d'interrompre l'activité, elle le fait d'une manière qui reconnaît son importance pour l'enfant, par exemple, en le prévenant d'un changement d'activité.



OBSERVATION



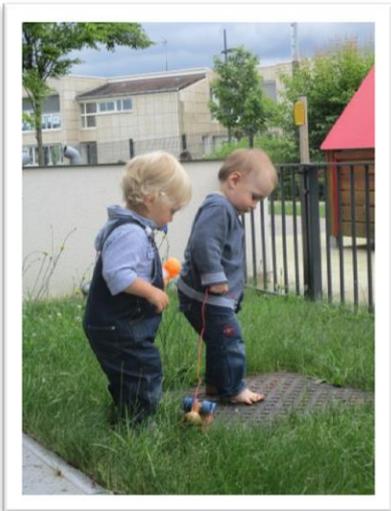
C'est un aspect essentiel du travail des référentes, un outil indispensable pour être en relation avec l'enfant, c'est-à-dire répondre à ses besoins (instauration du tour de rôle, fatigue, faim, douleur, tristesse, ...), adapter les propositions de jeu à son âge et à son développement, enrichir le jeu, accorder nos réponses à ses demandes affectives et à son état émotionnel, comprendre le comportement des enfants.

Les observations réalisées sont transmises oralement ou par écrit. Elles sont partagées au moment des relèves et des réunions d'équipe.

EVEIL

L'aménagement de l'espace est un autre aspect auquel nous portons une attention particulière. L'enfant doit pouvoir y trouver tout ce dont il a besoin pour son développement moteur, sensoriel, ...

Chez les plus petits, trouve un tapis au sol sur lequel on dépose les enfants, des jouets adaptés à leur âge, un coin repas (qui sera fermé plus tard, lorsque les enfants commencent à se déplacer, afin de préserver la relation privilégiée avec la référente)



Les jeux sont légers, déposés à côté de l'enfant. Par la variété des formes, des couleurs, des poids, des textures, ils offrent à l'enfant une grande diversité de manipulations, d'explorations et de découvertes.

Lorsque les enfants grandissent des propositions d'**activités** viennent progressivement compléter le **jeu libre**, avec en fil rouge l'idée toujours présente que jouer constitue la meilleure façon de grandir ...

En effet, chez l'enfant, jouer est une activité aussi naturelle et essentielle que manger et dormir. Par le jeu, le bébé apprend des notions fondamentales comme les formes, les consistances, les volumes, les quantités, les couleurs, les « familles » (de couleurs, de formes, ...). Chacun de ses jeux est une découverte et une source d'expériences diverses.

Le jeu développe les capacités motrices. Tout enfant a besoin bouger, courir, sauter : les jouets moteurs vont lui permettre d'exprimer et de canaliser cette énergie débordante tout en renforçant son équilibre et son assurance.

Le jeu enrichit les compétences intellectuelles. Il permet à l'enfant d'enrichir sa pensée, son vocabulaire, son langage et d'accéder à l'abstraction. Il lui permet de devenir curieux et créatifs.

Le jeu développe les relations affectives et sociales. Il est le premier facteur de socialisation avec les enfants. Les enfants vont faire connaissance, se découvrir et s'apprécier autour du jeu. De plus, on devient un être social au fil des interactions avec les autres, en assimilant ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas.

Enfin, les recherches suggèrent que le jeu aide les enfants à se libérer de l'anxiété et du stress. Les chercheurs supposent qu'à travers le jeu libre les enfants élaborent un monde imaginaire qui les aide à faire face aux situations anxiogènes.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus et bien d'autres encore, jouer est l'activité principale des enfants à la crèche.

Le jeu des enfants évolue avec le temps. Sa nature change progressivement. Des règles apparaissent. Mais les principes concernant la façon de proposer le jeu sont les mêmes :



Dans les espaces de jeu des grands, nous installons différentes zones :

- Des espaces de jeu symbolique : poupées / dînette / voitures ou animaux
- Déguisements, médecin, coiffeur, bricolage
- Des jeux d'assemblage : legos, clipos, duplos, ...
- Des jeux sur table : puzzles et jeux d'emboîtements
- Des jeux graphiques ou plastiques tels que dessin ou pâte à modeler, ...
- Un « coin » lecture.

Dans cette espace de « jeu libre », les enfants peuvent circuler librement d'un espace à l'autre.

La crèche est trop petite pour aménager un espace de motricité à la taille des besoins des jeunes enfants. C'est pourquoi, nous nous rendons régulièrement en « salles d'évolution et de motricité » et, chaque fois que la météo le permet, nous allons jouer sur la terrasse ou dans le jardin.

Les « activités » constituent une alternative au jeu libre. Elles sont proposées, pas imposées. Elles sont mises en place parallèlement au jeu libre, les enfants pouvant choisir entre l'activité, le jeu libre ou ne rien faire.

Il n'y a pas d'objectif de « production ». Les enfants ne font pas d'activités « pour » (« pour papa », « pour maman », « pour décorer la crèche », ...). En quelque sorte, elles sont « gratuites ».

Il n'y a pas d'idée de « beau », « pas beau », de « bien », « pas bien » car nous ne voulons pas imposer aux enfants notre vision de ce qui est « beau » ou « bien »

Nous ne proposons pas non plus de « modèles » de réalisation. Par exemple, si les enfants font de la pâte à modeler et que l'un d'entre eux nous demande de lui faire une tortue, nous l'invitons plutôt à réaliser lui-même sa tortue. Nous préférons ainsi laisser s'exprimer son imaginaire et son imagination plutôt que lui « imposer » notre représentation de ce qu'est une tortue ...

Il arrive que des espaces d'activités soient installés au sein de la zone de « jeu libre » :

- Ces espaces sont en libre accès. Les enfants y entrent et en sortent quand ils le jugent bon (dans la limite des places disponibles)
- Les consignes y sont simples.
- La référente est un peu en retrait physiquement, mais bien présent psychologiquement. Son rôle est d'observer, réguler, contenir, maintenir les conditions de l'activité.

Intervenants

De janvier à juin, lorsque les enfants ont « pris leur marques », nous accueillons :

- Chaque mois, 1 animatrice de la ludothèque de Saint-Galmier pour un temps de jeu.
- Chaque mois également, Cassandra de la bibliothèque de Veauche pour un temps de lecture de livres aux enfants.
- Et 2 intervenants « éveil musical » : Emeric s'adresse aux plus petits, Myriam aux plus grands.



SOCIALISATION

Les enfants sont accompagnés sur le chemin de l'intégration progressive des règles sociales et celui du plaisir et de la joie de vivre avec les autres.

Limites

Les limites et règles de vie contribuent elles aussi à rassurer les enfants.



Les règles de vie sont adaptées aux niveaux de développement et aux besoins des enfants. Elles sont adressées aux seuls enfants en capacité de les comprendre.

Les règles de vie sont d'autant plus structurantes et mieux acceptées qu'elles sont simples, cohérentes et stables. L'aménagement de l'espace et l'organisation sont pensées pour qu'elles soient en petit nombre. Elles sont énoncées et mises en œuvre avec fermeté, calme et bienveillance.

Ces règles sont partagées par tous les adultes intervenant auprès du groupe d'enfants.

- Ces règles de vie sont formulées positivement pour stimuler l'enfant de façon constructive et l'aider à élaborer une représentation du comportement attendu.
- Le jeune enfant n'étant pas d'emblée en mesure d'intégrer (au sens de pouvoir les mettre en œuvre) les règles de vie, nous les lui répétons patiemment, en s'adressant à lui personnellement en situation, en lui présentant une règle à la fois, en se référant au sens (respect de soi, des autres, du matériel, de l'environnement) et non comme une simple conformité à une règle ou à une attente de l'adulte.
- Nous précisons à l'enfant ce qui est interdit mais nous lui indiquons, en même temps, ce qui est possible : « Tu ne peux pas escalader ce meuble mais tu peux grimper sur le toboggan ».
- Les adultes veillent à appliquer pour eux-mêmes les règles de vie définies.

Emotions

L'enfant fait également l'apprentissage de la gestion de ses émotions.

Nous l'accompagnons dans cet acquisition en :

- En prenant au sérieux et en accueillant avec bienveillance ses émotions notamment la tristesse et la colère.
- En l'aidant à reconnaître ce qui se passe en lui, à identifier ses émotions.
- En mettant des mots sur ce qui semble en être la source.
- En l'aidant à s'apaiser et, plus tard, à s'autoréguler
- En lui permettant de trouver des moyens acceptables de les exprimer.



Conflits, agressions

Lorsque les enfants sont petits, ils peuvent être les victimes (ou les auteurs) de blessures légères. Il ne s'agit alors pas d'agressions mais plutôt de tentatives maladroitement pour aller à la rencontre de l'autre.

Les situations d'agressivité sont assez courantes à l'âge de 2-3 ans : l'un qui prend le jeu des mains, l'autre qui tape, un autre qui griffe, pince, mord... Entre les bobos que se font les enfants seuls et ceux qui leur sont infligés, un enfant va avoir de multiples occasions de ressentir de la douleur et de la peine, au quotidien.

Les référentes agissent alors auprès des enfants pour prévenir ce qui peut l'être et accompagner l'inévitable. Elles agissent alors selon les principes suivant :

- Il revient à l'adulte d'organiser le cadre de vie des enfants de façon à réduire les causes de conflit. Par exemple, en proposant les jeux en plusieurs exemplaires.
- Il lui revient également de veiller à ce que les règles soient respectées.
- Les apprentissages des petits se font par l'expérience, et il est nécessaire de laisser les enfants expérimenter des situations conflictuelles pour apprendre à les gérer. L'adulte laisse à l'enfant le soin de découvrir les effets de ses actions dans un environnement sécurisé. Cependant, si le jeune enfant doit avoir l'opportunité d'expérimenter librement, l'adulte a le devoir de protéger les autres partenaires de la relation. Toute expérimentation n'est donc pas possible, aussi riche d'enseignements soit elle.
- le rôle de l'adulte est celui d'un accompagnateur mais il peut sortir de cette position pour se situer en tant que celui qui définit les règles et les faire respecter (cf. ci-dessus) ou se placer en médiateur.



ACQUISITION DE LA PROPRETÉ



Il s'agit d'une étape importante sur le chemin de l'autonomie. Etre autonome va bien au-delà de « faire tout seul », c'est identifier ses propres besoins, chercher le moyen de les satisfaire et avoir la capacité et le plaisir de les satisfaire par soi-même, dans un cadre socialement défini.

Pendant la période où l'enfant fait l'apprentissage de la propreté, il prend conscience de son corps et apprend à le contrôler. Cet apprentissage est rarement possible avant l'âge de 2 ans, lorsque l'enfant a atteint un certain stade de développement physiologique et psychologique. Il importe donc de respecter son rythme, de le suivre plutôt que le précéder, de lui faire confiance en l'accompagnant de façon chaleureuse.

Pour que l'apprentissage de la propreté soit « doux », il faut donc que l'enfant soit prêt mais il faut également qu'il y ait une continuité avec les pratiques des parents à la maison.

A A *Petits Pas*, ce sont d'abord les parents qui jugent quel moment leur semble favorable à cette acquisition. Ils peuvent pour cela s'aider des observations et des suggestions des référentes ou de l'éducateur de jeunes enfants. Nous tenons à également à leur disposition un livret intitulé sur ce thème.

LES PARENTS, INDISPENSABLES PARTENAIRES

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. A ce titre, ils sont informés du projet éducatif et de la vie de leur enfant dans la structure.

Professionnels et parents, ensemble nous pouvons contribuer au bien-être de votre enfant et de tous.

Concernant le bien-être de votre enfant, vous l'avez compris, nous essayons de tout mettre tout en œuvre pour aménager les conditions les plus favorables à des rencontres que nous souhaitons chaleureuses, ouvertes, sincères dans le sens d'une réelle ouverture.

Concernant le bien-être de tous, vous constaterez vite que les auxiliaires petite enfance veillent sur chaque enfant mais que leur responsabilité est aussi d'assurer à l'ensemble du groupe un maximum de sérénité. Grâce à votre coopération, les référentes se sentiront reconnues et soutenues dans leur profession, et cela au bénéfice de tous les enfants.

Nous vous demandons donc de bien vouloir respecter les quelques principes simples qui figurent dans « A Petits Pas Mode d'Emploi » que les auxiliaires Petite Enfance sont chargées de rappeler si nécessaire.



Votre avis nous intéresse ... Vos questions, votre regard nous aident à évaluer notre travail, à revoir une attitude ou une organisation, à mieux comprendre, à mieux être compris, ...

Une rencontre en petits groupes en milieu d'année, une autre en fin d'année, une enquête de satisfaction nous permettent de connaître votre avis sur la façon dont nous accueillons votre enfant et vous-même et de recueillir vos remarques, vos suggestions.

Mais, en-dehors de ces occasions plus formelles, prévues et organisées, c'est au quotidien que nous sommes à votre écoute, prêts à échanger et à répondre à vos demandes pour autant qu'elles soient compatibles avec nos limites institutionnelles, notre organisation et notre projet d'accueil. Sachez également que la directrice et l'éducateur de jeunes enfants sont également à votre disposition.

Nous proposons aux parents qui le désirent différentes manières de prendre part à la vie de la structure. Cette participation prend des formes variées :

- Présence à des temps de vie quotidienne
- Proposition d'ateliers (comptines, lectures, peinture, cuisine, ...)
- Petits travaux de bricolage ou de couture.
- Participation aux temps conviviaux et / ou festifs (café des parents, goûter des parents, fête de Noël, fête du jeu, ...)
- Participation à la vie de l'association (Assemblée Générale, Conseil d'Administration), ...

Enfin, fréquenter notre structure vous donne droit à un abonnement gratuit à la *Gazette des Parents* que vous recevrez chaque mois dans votre boîte mail !

COMMUNICATION

La communication quotidienne ordinaire

Pour les enfants plus jeunes, la **feuille de rythme** apporte des informations sur les temps de jeu, de sommeil, de repas et les soins donnés à l'enfant.

Grâce au **cahier de liaison**, généralement sous forme d'anecdotes, les parents peuvent savoir comment s'est passée la journée de leur enfant. Il permet aussi de préciser ou compléter les informations figurant sur la feuille de rythme, notamment pour ce qui concerne la santé de l'enfant.

Ces 2 « outils » sont utilisés alternativement par les parents et les référentes. Il facilite la continuité de soins entre maison et crèche.

Il peut être personnalisé (photos, ...). Les parents y font apparaître nom, prénom, date de naissance, coordonnées téléphoniques. Le format recommandé est 17 x 22 cm.

A l'entrée en crèche, les enfants y inscrivent les habitudes, les rythmes de l'enfant, ses particularités alimentaires, et toutes autres infos utiles à son bien-être.

Ensuite, chaque jour, les parents notent les changements d'alimentation, le sommeil, les repas, les petits et grands événements de la vie de l'enfant à la maison, traitements (joindre l'ordonnance), médicaments administrés (important)

De leur côté, les référentes relatent le repas, le sommeil, le comportement, les pleurs, des anecdotes concernant l'enfant. Eventuellement, ce qu'il faut apporter

Les autres modes de communication, les autres espaces d'échange

Fréquenter notre structure vous donne droit à un abonnement gratuit à la *Gazette des Parents* que vous recevrez chaque mois dans votre boîte mail !

Et un accès au site Internet, notamment à la partie où vous trouverez tout plein de photos racontant les petits et grands événements des enfants à *A Petits Pas*.

Nous convions aussi régulièrement les parents à des temps de convivialité (café des parents, goûter des parents, ...) et à des temps d'échanges qui peuvent porter sur la vie des enfants à la crèche ou sur un thème en lien avec la petite enfance (les émotions, l'alimentation, le livre, ...).



NOS AUTRES PARTENAIRES...

Nos partenaires sont essentiellement les autres équipements de la commune accueillant de jeunes enfants : Relais Assistantes Maternelles, Jardin d'Enfants et écoles maternelles.

Nous travaillons également beaucoup avec la bibliothèque de Veauche

Nous sollicitons également d'autres partenaires pour des projets plus temporaires.

